

# Une antiquaille linguistique: La prononciation souletine du latin

par

H. Gavel

Depuis plusieurs siècles au moins, semble-t-il, le pays basque n'a pas possédé une manière qui lui soit propre de prononcer le latin, et il est facile de comprendre pourquoi il en est ainsi. D'une part, tant au sud qu'au nord des Pyrénées, pas un diocèse n'est entièrement de langue basque: les étudiants ecclésiastiques de langue euskarienne se sont donc toujours trouvés mêlés dans les Séminaires avec des étudiants d'autre origine. Recevant le même enseignement ils devaient forcément être amenés à pratiquer pour le latin la même prononciation, abstraction faite des quelques nuances que la phonétique propre de la langue basque pouvait introduire dans leur articulation. D'autre part, les collèges ou établissements similaires où étudiaient ceux des jeunes Basques qui ne se destinaient pas à l'état ecclésiastique subissaient l'influence des méthodes et des usages pratiqués généralement en Espagne et en France.

Cependant il y a une vingtaine d'années un essai fut tenté pour établir dans la partie du diocèse de Vitoria, qui est de langue basque, une prononciation mieux adaptée que la castillane à la phonétique basque, et qui fut décrite dans un article du journal *Argia*: on nous excusera de ne pas en donner la référence exacte, les évènements de ces dernières années ne nous ayant pas permis de la rechercher dans la collection de ce périodique. Nous ignorons quel a été le sort de cet essai.

Toutefois si dans ces derniers siècles il n'a pas existé de prononciation latine commune à l'ensemble du pays basque, il subsiste

encore en Soule une prononciation du latin particulière à cette région. Elle est aujourd'hui en voie de disparition, étant combattue par la prononciation italienne du latin, qui depuis 1912 est devenue la prononciation officielle du diocèse de Bayonne. Mais il y a trente ans elle était à peu près générale chez les mendiants du pays, qui en demandant l'aumône récitaient des prières latines; et elle était courante encore chez les paysans: on sait que les paysans Souletins ont l'habitude de réciter les prières usuelles, non en basque ou en français, mais en latin. En 1924 j'ai entendu un paysan de Barcus enseigner à son fils, âgé de trois ou quatre ans, l'Ave Maria dans cette prononciation. C'était celle que pratiquaient également les enfants qui l'après-midi de la Toussaint et le jour des Morts se tenaient dans les cimetières pour offrir aux visiteurs de lire sur les tombes de leurs défunts (moyennant une rémunération) les prières appelées en basque *Deprofóndisak* (l's de ce mot est sonore).

Voici les principales caractéristiques de cette prononciation.

En principe, l'accent tonique était marqué correctement.

Les voyelles étaient prononcées comme en basque souletin: l'*u*, notamment, avait le son habituel *ü* de l'*u* souletin, sauf dans les terminaisons en *-um* et dans les groupes *-un-*suivis d'une consonne. Mais la diphtongue *au* était prononcée comme en basque commun, c'est-à-dire comme en espagnol ou en italien.

Les consonnes représentaient les mêmes sons que dans l'ancienne orthographe souletine, celle des manuscrits de pastorales, par exemple.

En catalan et dans les dialectes du midi de la France, une double règle affecte la prononciation des consonnes finales: les occlusives orales sont toujours prononcées sourdes, même en liaison devant un mot suivant commençant par une voyelle; les continues sont normalement sourdes elles aussi, mais sont sonorisées en liaison devant une voyelle. Cette double règle s'appliquait également autrefois au français et à tous les dialectes de langue d'oïl, mais aujourd'hui elle n'est restée vivante qu'en wallon et dans une partie du domaine picard: en français même il n'en subsiste plus que des traces, comme la prononciation *t* pour *d* dans *pied à terre*

ou lorsque le mot *quand* est suivi d'un autre mot commençant par une voyelle; la prononciation *sank impur*, usuelle dans le chant de la Marseillaise, l'*f* prononcée *v* au contraire dans *neuf ans* et *neuf heures*, et l'articulation sonore des *s* de liaison. La première de ces deux règles, c'est-à-dire celle qui concerne les occlusives, est appliquée dans tous les dialectes basques, à l'exception du roncalais. La seconde, c'est-à-dire celle qui concerne les continues, est toujours vivante en Soule et dans une partie de la Basse-Navarre. En conséquence le *d* des mots latins *ad*, *apud*, ou le *d* final de *David* étaient normalement articulés *t* dans la prononciation souletine du latin.

L'*s* était prononcée comme en basque; quand elle était écrite simple entre voyelles elle était sonorifiée (son intermédiaire entre celui du *j* et du *z* français) comme elle l'est en souletin dans des mots tels que *kaserna* ou *deüsé* (prononciation courante de *deüse-re*). En liaison devant un mot commençant par une voyelle, l'*s* finale était sonorifiée comme elle l'est encore dans les cas de cette sorte en souletin et dans une partie du domaine bas-navarrais; il en était ainsi, par exemple, dans un groupe de mots tel que *ne nos inducas in tentationem* ou *libera nos a malo*. Dans la fin de verset *ex omnibus iniquitatibus ejus*, exceptionnellement l'*s* finale de *iniquitatibus* restait sourde, sans doute pour éviter une série trop considérable d'*s* sonores, les deux mots précédents se terminant en effet par ce son.

On sait qu'en Soule comme en Basse-Navarre et en Labourd l'*x* représentait ordinairement autrefois le son de *ts* basque. C'est ainsi qu'il était articulé dans la prononciation souletine du latin: le mot *dilexi*, par exemple, était prononcé comme l'aurait été un mot basque écrit *dilétsi*. Mais dans le préfixe *ex-*, lorsqu'il était suivi d'une voyelle, le second élément au moins de l'articulation était sonorifié. L'*x* sonnait donc ou bien *d* + *s* sonore, ou bien *t* + *s* sonore dans un mot tel que *exaudi*. Il en était de même lorsqu'un mot terminé par *x* était en liaison devant un mot commençant par une voyelle, comme dans l'exemple déjà cité *ex omnibus iniquitatibus ejus*.

Le *j* était prononcé comme en souletin, et le *g* devant *e* ou *i* comme le *j*.

Les groupes *qui* et *que* s'articulaient *ki* et *ke*, comme dans la prononciation castillane du latin.

Le *c* devant *e* ou *i* était prononcé comme le *z* sourd basque, c'est-à-dire comme le *ç* français.

Dans les groupes *ti* + voyelle, le *t* avait le même son que dans la prononciation dite française du latin, c'est-à-dire qu'il était articulé comme il vient d'être dit à propos du *c* suivi de *i*.

L'*r* simple et l'*r* double étaient articulées comme en souletin: c'est dire qu'elles présentaient des variantes notables non seulement suivant la position de ces phonèmes, mais encore suivant les localités, et suivant les générations auxquelles les sujets parlants appartenaient par leur âge. Bien entendu, ces variantes n'étaient jamais grassées, mais toujours apicales, quoique parfois fricatives.

Le cas de l'*r* mis à part, les consonnes doubles étaient normalement prononcées simples: l'*s* double était articulée comme une *s* basque sourde.

L'*h* était muette, au moins en principe.

---

Il est clair que la prononciation dont nous venons d'indiquer les caractéristiques essentielles n'était qu'une adaptation à la phonétique souletine de l'ancienne prononciation gasconne du latin, dont elle ne différait guère qu'en deux points:

1.<sup>o</sup> Le timbre des voyelles présentait, par rapport à la prononciation gasconne, les nuances exigées par la phonétique basque: pour l'*e*, par exemple, la prononciation gasconne comportait évidemment une distinction très nette entre un timbre fermé et un timbre ouvert, comme cela est encore frappant chez les Béarnais; la prononciation basque, au contraire, ne pratique pas en général une distinction de timbres aussi tranchée.

2.<sup>o</sup> Depuis les derniers siècles du moyen âge le gascon avait unifié, semble-t-il, le son de l'ancien *c* devant *e* ou *i* et celui de l'*s* sourde, en leur donnant à tous deux cette nuance chuintante, plus ou moins marquée suivant les sujets, qui pour les Souletins est un trait caractéristique de la prononciation gasconne, et spécialement de l'accent béarnais. Mais au XI<sup>e</sup>. siècle encore, et peut-être plus longtemps en certaines régions, l'ancienne langue d'oc distinguait d'une part l'*s*, sourde ou sonore, et d'autre part un son sourd, écrit *cz* dans la Chanson de sainte Foi d'Agen. Quelle était au juste la valeur de ce phonème? Était-ce celle que représenterait en français une graphie *tç*? Il est certain en tout cas que plus tard il a perdu son élément dental initial, mais au début et pendant longtemps il ne se confondait pas avec l'*s*; et comme précisément il provenait la plupart du temps d'un *c* latin placé devant *e* ou *i*, on peut affirmer que les Gascons lui assignaient cette valeur dans leur prononciation de ce *c* latin. Les Souletins ont évidemment adopté pour leur prononciation du latin cette particularité de celle de leurs voisins. Mais par la suite lorsqu'en gascon le phonème en question eut perdu son élément dental initial et devint un son purement sifflant les Basques le réduisirent également à une sifflante pure, mais il n'allèrent pas plus loin: ils ne confondirent pas, comme les Gascons, cette sifflante avec l'*s*; ils étaient garantis contre cette dernière altération par leur propre langue, où une sifflante pure se distinguait et se distingue encore nettement de l'*s* chuintante.

---

Au XIX<sup>e</sup>. siècle et sans doute déjà dans les derniers siècles précédents, relativement rares semblent avoir été, jusque dans les villages les plus reculés, les Souletins des deux sexes qui, même s'ils ignoraient le français, ne savaient pas au moins lire le basque. Il existait un enseignement primaire, aujourd'hui oublié,

mais très suffisamment adapté aux besoins locaux: il a dû contribuer à maintenir la prononciation souletine du latin.

D'autre part, sauf quelques détails comme la non-aspiration des *h*, cette prononciation cadre parfaitement avec l'orthographe traditionnelle du dialecte souletin telle qu'elle s'est conservée jusque vers le début du XXe. siècle, telle qu'on la trouve notamment dans les manuscrits de pastorales, et cette orthographe elle-même n'était qu'une adaptation au basque de l'ancienne orthographe gasconne. Dans ce fait on peut voir un exemple de plus de cette habileté qui est un des traits caractéristiques du génie basque, avec laquelle le peuple euskarien sait adopter des choses étrangères pour se les approprier, se les assimiler et en tirer une utilisation nouvelle, parfois aussi ingénieuse qu'imprévue.

---